

Guide d'accueil



Sommaire

- 1 Zoom sur la CPTS et le territoire
- 2 Projet de santé
- 3 Groupes de travail
- 4 Partenaires
- 5 Fonctionnement
- 6 Outils
- 7 Evènements



Bienvenue !



Isabelle Tonnerre

PRÉSIDENTE DE LA CPTS



Intégrer la CPTS du Bassin de l'Elorn, c'est faire partie d'une **communauté de professionnels engagés pour leur territoire**, au profit des habitants.

Prévention, sport-santé, information sur l'usage des écrans pour les enfants, repérage de la fragilité chez la personne âgée, sensibilisation à la santé sexuelle... il y a forcément **une thématique qui vous concerne** au sein de nos groupes de travail.

Nous sommes heureux de vous compter parmi nous et de **vous inclure dans cette belle dynamique !**



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une **association qui réunit des professionnels de santé**.

En lien avec des acteurs du médico-social et du social, nos adhérents se coordonnent autour d'un projet de santé pour répondre aux **problématiques du territoire, en faveur de la population**.

Objectif : Améliorer l'accès aux soins et la prise en charge des patients.



Zoom sur la CPTS et le territoire



Le territoire de la CPTS du Bassin de l'Elorn est étendu sur une partie des **3 communautés de communes suivantes** :

• **Pays de Landerneau-Daoulas : 20 communes sur 22**

Daoulas, Dirinon, L'Hôpital-Camfrout, Irvillac, La Forest Landerneau, La Martyre, La Roche Maurice, Landerneau, Lanneuffret, Le Tréhou, Logonna-Daoulas, Pencran, Ploudiry, Plouedern, Saint-Divy, Saint-Eloy, Saint-Thonan, Saint-Urbain, Tréflevez, Trémaouezan

• **Pays des Abers : 5 communes sur 13**

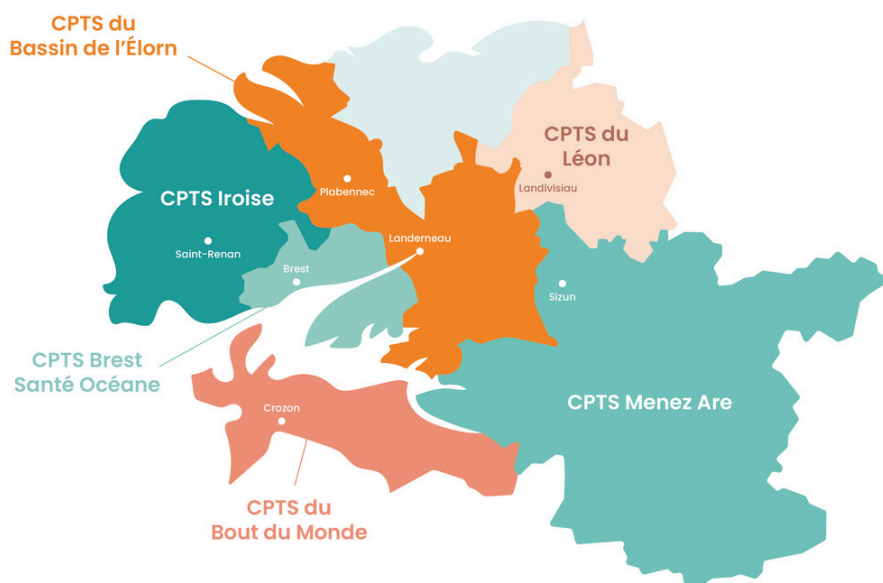
Kersaint-Plabennec, Landéda, Lannilis, Le Drennec, Loc-Brévalaire, Plabennec, Plouguerneau, Plouvien, Tréglonou

• **Pays de Landivisiau : 2 communes sur 19**

Plounéventer, Saint-Servais

En résumé, **31 communes** composent le territoire de la CPTS pour un total de **79 700 habitants**, soit une CPTS de taille 2 (sur 4 tailles).

D'autres CPTS sont situées à proximité et des échanges réguliers sont instaurés.



Projet de santé

Créée en mai 2023, notre CPTS a formalisé un projet de santé, bâti à l'aide d'un **diagnostic de territoire et d'ateliers** animés auprès de professionnels de santé volontaires.

Ce document a été **validé par l'ARS, la CPAM et la MSA**, qui financent les actions de l'association et en assurent le suivi lors d'un temps d'évaluation annuel nommé « dialogue de gestion ».

Cette étape permet de **faire le point sur l'atteinte des objectifs** fixés, et le financement nécessaire pour mettre en place les actions à venir.

Le projet de santé et son financement sont validés pour une **durée de 5 ans**, renouvelable.

Notre accord a été signé en avril 2024.

Le projet de santé est à retrouver sur votre espace Plexus : 

[Version complète](#)

[Version synthétique](#)

De même pour le règlement intérieur et les statuts :

[Règlement intérieur](#)

[Statuts](#)



Groupes de travail

En lien avec le projet de santé, **8 groupes de travail** sont menés conjointement par la CPTS du Bassin de l'Elorn. Chaque groupe de travail est animé par un duo ou trio de référentes.



Accès aux soins

Béatrice Fily, infirmière en pratique avancée et **Alexiane Gheux**



Coordination ville-ville et ville-hôpital

Alexiane Gheux



Prévention et promotion de la santé par l'activité physique

Isabelle Tonnerre, infirmière libérale, **Camille Vigier**, masseur-kinésithérapeute et **Laëtitia Creignou**



Parcours enfants-adolescents

Cécile Minier, pédicure-podologue et **Laëtitia Creignou**



Parcours personnes âgées

Sylvie Gentile, infirmière libérale et **Alexiane Gheux**



Santé sexuelle

Amélie Rémy, sage-femme et **Laëtitia Creignou**



Accompagnement des professionnels de santé

Sylvie Ronvel, diététicienne, **Camille Vigier**, masseur-kinésithérapeute et **Laëtitia Creignou**



Réponses aux crises sanitaires

Hélène Ressiguier, infirmière libérale et **Laëtitia Creignou**

Groupes de travail

Chaque groupe de travail est composé d'une ou deux référentes, professionnelles de santé, qui assurent le pilotage du groupe en étroite collaboration avec l'une des deux salariées (Alexiane ou Laëtitia) selon la thématique et de **10 à 15 membres**, professionnels de santé essentiellement mais aussi représentants d'établissements de santé, de structures médico-sociales, d'associations d'usagers ou encore de collectivités territoriales.

Le groupe se réunit **tous les 2 mois** en fonction des disponibilités des participants, généralement en soirée ou sur l'heure du déjeuner à Plabennec (Espace Louis Coz) ou Landerneau (Centre Hospitalier de Landerneau, Ehpad du Centre Hospitalier, Institut de Réadaptation du Cap Horn, AMADEUS...), pour une durée de **2h environ** afin de :

- Faire connaissance, renforcer les **interactions** et échanger.
- Dresser le **bilan des actions** menées, avancer sur les **projets en cours** et décider des **orientations à venir**, en lien avec le projet de santé et les indicateurs fixés au préalable.

Le support et le compte-rendu sont ensuite mis à disposition sur l'outil Plexus.

Le groupe de travail est **suivi d'un plan d'actions**, déployé par la salariée en charge du projet. Un état d'avancement est réalisé entre chaque réunion sur un groupe dédié entre membres sur WhatsApp.

Une **rémunération** est versée à chaque participant professionnel de santé à hauteur de 50€ de l'heure (le versement a lieu tous les 3 mois). Si le professionnel de santé est en arrêt de travail, le versement ne peut être effectué car elle permet de combler l'éventuelle perte de revenus engendrée pour le temps passé.

Un café d'accueil ou un plateau-repas est fourni, selon l'horaire. Une inscription préalable est nécessaire, via l'outil Plexus ou par email.

Les objectifs et actions menées par les groupes de travail sont à retrouver sur notre site web :



[Nos actions](#)



Partenaires

Pour mener à bien notre plan d'actions, notre CPTS travaille en étroite collaboration avec les acteurs du territoire :



- **Collectivités** : Pays de Landerneau-Daoulas, Pays des Abers, Pays de Landivisiau, 27 communes du territoire
- **Acteurs de santé** : Centre Hospitalier de Landerneau, Institut de Réadaptation du Cap Horn, Ehpad de Plabennec, Ehpad de Landerneau, Contrat Local de Santé du Pays de Brest, eSanté Bretagne, Appui Santé Nord Finistère...
- **Acteurs du secteur médico-social** : AMADEUS Aide et Soins, ADMR des 2 Abers...
- **Acteurs associatifs/ acteurs sportifs** : Unafam, Landerneau Bretagne Basket, Défi Santé Nutrition, Maison Sport Santé, Association APA...



Fonctionnement

Les décisions courantes pour le bon fonctionnement de l'association sont prises par le Bureau, composé des membres suivants :



Isabelle Tonnerre
Présidente
Infirmière libérale



Camille Vigier
Vice-présidente
Masseur-kinésithérapeute



Sylvie Gentile
Trésorière
Infirmière libérale



Emmanuelle Collorec
Vice-trésorière
Directrice d'AMADEUS Aide et Soins



Sylvie Ronvel
Secrétaire
Diététicienne nutritionniste



Alain Le Hir
Membre
Médecin généraliste



Hélène Ressiguié
Membre
Infirmière libérale

Un Conseil d'Administration, composé de membres répartis en différents collèges, se réunit plusieurs fois par an pour suivre les actions et prendre certaines décisions stratégiques.

Collège 1 : Professionnels de santé libéraux

Vanessa Bigot
Pédicure-podologue

Cyrielle Cabon
Orthoptiste

Sabrina Donard
Infirmière libérale

Elodie Dureau
Médecin du sport

Béatrice Fily
Infirmière en pratique avancée

Sylvie Gentile
Infirmière libérale

Alain Le Hir
Médecin généraliste

Audrey Menez
Infirmière libérale

Solenne Pichon
Pharmacien

Karine Perchoc
Masseur-kinésithérapeute

Alain Piriou
Masseur-kinésithérapeute

Amélie Rémy
Sage-femme

Hélène Ressiguié
Infirmière libérale

Sylvie Ronvel
Diététicienne

Marie Seznec
Diététicienne

Isabelle Tonnerre
Infirmière libérale

Camille Vigier
Masseur-kinésithérapeute

Collège 2 : Etablissements de santé

Julie Chollet
Directrice du Centre Hospitalier de Landerneau

Yann-Mikaël Jacquemet
Directeur de l'Institut de Réadaptation du Cap Horn

Collège 3 : Etablissements médico-sociaux

Emmanuelle Collorec
Directrice d'AMADEUS Aide et Soins

Anne-Marie Le Bris
Directrice de l'ADMR des 2 Abers

Collège 4 : Professionnels de santé libéraux (hors Code de Santé Publique)

Nolwenn Le Chevalier
Ostéopathe

Fonctionnement

L'association compte 2 salariées aux compétences et missions complémentaires.



Alexiane Gheux

- Pilotage, suivi et mise en œuvre du projet de santé
- Animation des groupes de travail : Accès aux soins, Coordination ville-ville et ville-hôpital, Parcours de la personne âgée
- Appui à la gouvernance associative
- Pilotage et suivi du budget
- Gestion des adhésions

Laëtitia Oreignou

- Suivi et mise en œuvre du projet de santé
- Animation des groupes de travail : Prévention et promotion de la santé par l'activité physique, Parcours enfants-adolescents, Santé sexuelle, Accompagnement des soignants, Réponse aux crises sanitaires graves
- Gestion de la communication

Fonctionnement

Nos adhérents

En 2026, l'association compte plus de 160 adhérents avec une forte diversité de métiers : infirmières libérales, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, médecins généralistes et spécialistes...

L'adhésion est valable pour une année civile.

[Adhésion](#)



Il existe plusieurs collèges d'adhérents :

- **Collège 1 : Professionnels de santé libéraux**
Montant : 35€ avec adhésion au comité d'entreprise Facivi incluse
- **Collège 2 : Etablissements de santé**
Montant : 20€
- **Collège 3 : Etablissements sociaux et médico-sociaux**
Montant : 20€
- **Collège 4.1 : Professionnels de santé hors code de santé publique**
Montant : 35€ avec adhésion au comité d'entreprise Facivi incluse
- **Collège 4.2 : Associations d'usagers**
Montant : 20€

Un adhérent peut choisir de participer, ou non, à un ou plusieurs groupes de travail. Sa participation peut être ponctuelle ou récurrente, en fonction de ses disponibilités.

Une grande souplesse est accordée et chacun peut choisir de s'engager, selon ses envies et en fonction de ses possibilités.

Pour celles et ceux qui souhaitent s'investir, il est envisageable de devenir référent d'un groupe de travail, et d'en assurer ainsi le pilotage en binôme avec l'une des deux salariées de l'association.



Outils

Plexus

Un accès à cette plateforme collaborative est créé pour chaque adhérent afin d'accompagner le développement des projets.

Plexus permet notamment de suivre l'agenda et de s'inscrire aux réunions (groupes de travail, Assemblée générale...), de consulter les documents sur les groupes de travail, d'accéder à l'annuaire des adhérents, de visualiser les indemnités versées (suite à la participation à un groupe de travail par exemple).

Flash Info

Une newsletter est adressée en début de mois avec un panorama de l'actualité de la CPTS, dont un agenda, et les informations marquantes de nos partenaires et des acteurs du territoire.

Site web

Retrouvez une présentation de notre association, de nos actions et de nos actualités avec une double entrée « Professionnels de santé » et « Patients ».

Un annuaire des adhérents y est également intégré.

 cpts-bassin-elorn.fr

Réseaux sociaux

Afin de donner de la visibilité à nos actions, 3 comptes sont animés quotidiennement sur LinkedIn, Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre !



Madéo en Santé

Cet annuaire recense l'ensemble des professionnels, structures et services de santé du Finistère. Il s'adresse à la fois au grand public et aux acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social. Nous vous invitons à y compléter votre fiche.

 madeo-en-sante.fr



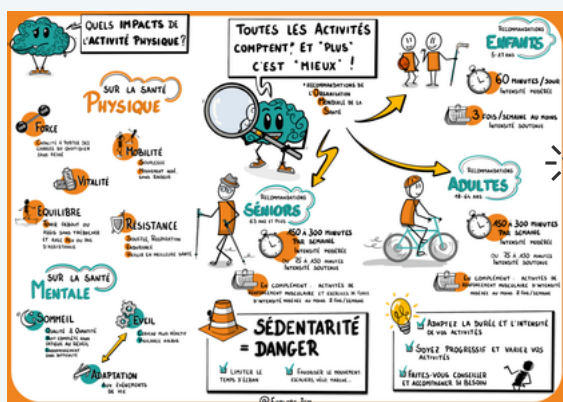
Outils

Documentation

Afin de sensibiliser le grand-public, nous créons et diffusons des affiches et dépliants, qui peuvent être mis à disposition dans vos salles d'attente.
N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin ou de réassort !

Prévention et promotion de la santé par l'activité physique :

affiche et dépliant sur les bienfaits et recommandations pour tous les âges



Coordination ville-ville et ville-hôpital :

carte de coordination pour identifier le cercle de soins du patient

Parcours enfants-adolescents :

affiche et flyer sur les écrans et la santé, avec des suggestions d'alternatives



Santé sexuelle :

"Protectomètre" avec une échelle d'auto-évaluation et des ressources locales

Parcours de la personne âgée :

flyer sur l'outil de repérage de la fragilité "ICOPE"

Annuaire des ressources dédié aux professionnels : sur simple demande

Evènements

Temps d'information

Troubles du neurodéveloppement, violences intrafamiliales, repérage de la fragilité chez la personne âgée... des temps d'information sont organisés, en soirée généralement, pour permettre aux adhérents d'approfondir leurs connaissances, de faire évoluer leurs pratiques et de favoriser les interactions entre professionnels du territoire.

Gratuits, ces temps sont animés par des adhérents eux-mêmes, ou des intervenants extérieurs reconnus pour leur expertise.

L'agenda est à retrouver dans la newsletter mensuelle.

Formations

Des sessions sont proposées chaque année à nos adhérents sur plusieurs thématiques : attestation de formation aux gestes de secours d'urgence, premiers secours en santé mentale, entretien motivationnel...

Une participation « symbolique » de 10€ par jour de formation est demandée en signe d'engagement de la part de l'adhérent, pour limiter d'éventuels désistements et permettre au plus grand nombre d'y participer.

Le coût de la formation, la restauration et l'organisation logistique sont pris en charge par la CPTS. Certaines formations peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'un de nos partenaires.



Bon à savoir : le temps consacré à la CPTS est valorisé et donne droit à une indemnisation (50€ de l'heure généralement) sauf pour les formations et temps d'information (où le coût d'animation et les frais logistiques sont pris en charge par la CPTS).

Evènements

Activités adhérents, échanges informels

Le groupe de travail Accompagnement des soignants propose des actions afin de permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'accorder du temps pour eux.

Plusieurs cycles de yoga ont été mis en place sous l'encadrement d'une professionnelle masseur-kinésithérapeute. D'autres cycles sont en projet.

En parallèle, des échanges informels sont organisés pour faire connaissance, accueillir les nouveaux professionnels du territoire et partager les expériences dans un cadre convivial.

Assemblée Générale

L'ensemble des adhérents et partenaires de la CPTS sont conviés à une Assemblée Générale annuelle organisée au mois de mai.

Il s'agit d'un temps de partage convivial pour dresser le bilan des actions menées et construire ensemble les projets de demain.

Evènements partenaires

Portes-ouvertes d'établissements, conférences, ateliers... un relai des évènements organisés par les acteurs du territoire sur les thématiques similaires à celles du projet de santé est effectué via notre newsletter mensuelle.



Contact

Nous restons à votre disposition pour toute question !



Alexiane Gheux

Coordinatrice

06 30 18 02 08

alexiane@cpts-bassin-elorn.fr



Laëtitia Creignou

Chargée de mission

06 77 67 86 32

laetitia@cpts-bassin-elorn.fr

 **cpts-bassin-elorn.fr**



Retrouvez nos locaux à Plabennec :
Espace Louis Coz, 16 rue Pierre Jestin (2^{ème} étage)

